



MODALITES PIRELLI RALLYE CLUB

1. PREAMBULE

La société Pneus Pirelli S.A.S., société au capital de 1.515.858 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le n° 301 768 867, ayant son siège social à : Immeuble le Rameau – Parc des Affaires - ZI Paris Nord 2, 22 avenue des Nations 93420 Villepinte (Ci-après "Pirelli") a mis en place un programme intitulé « Pirelli Rallye Club » à destination des pilotes et co-pilotes (ci-après « Pirelli Rallye Club »). Ce programme Pirelli Rallye Club est un programme de fidélité au bénéfice des pilotes et co-pilotes de rallyes asphalte en France Métropolitaine et DOM-TOM hors Réunion (ci-après « Membre(s) »), faisant partie d'un même équipage (Ci-après « l'Equipe »).

Le Pirelli Rallye Club offre l'opportunité à ses Membres de bénéficier d'offres promotionnelles avantageuses sur des produits Pirelli et notamment des pneumatiques de la gamme Rallye Asphalte slick, hors pneumatiques « pluie » RW, RWA, RWB et N3 (ci-après « Pneumatique(s) ») auprès d'IVALTO, le distributeur exclusif de pneumatiques de la gamme Pirelli Compétition (Ci-après « IVALTO »).

2. ADHESION

Chaque Membre devra s'inscrire sur la plateforme en ligne (www.pirellirallyeclub.fr) avant le 31 décembre 2021 et renseigner les informations d'inscription suivantes :

- Informations personnelles : Civilité, Nom, Prénom, Date de naissance, Adresse postale, Adresse email, Numéro de téléphone
- Informations relatives au(x) véhicule(s) (dans la limite de 3 véhicules) : Marque, Modèle, Catégorie, Transmission
- Les dimensions de Pneumatiques utilisées pour leur(s) véhicule(s)
- L'entreprise auprès de laquelle les Pneumatiques ont été achetés (IVALTO et sous-distributeurs)

L'acceptation des conditions et modalités d'inscription au « Pirelli Rallye Club » est la condition requise afin de pouvoir bénéficier des offres commerciales permanentes figurant dans le programme du « Pirelli Rallye Club » (Cf. Article 3.).

Les Membres peuvent accepter, ou non, de s'abonner par email aux communications relatives aux offres commerciales et promotionnelles liées au « Pirelli Rallye Club ». Les Membres pourront ainsi recevoir des offres liées aux points comptabilisés suite à l'achat de Pneumatiques, et des propositions de participation à des jeux concours pour tenter de remporter des dotations (Cf. Article 7).

Outre les communications par email, le Membre aura accès sur la plateforme en ligne (www.pirellirallyeclub.fr) aux récapitulatifs des offres en cours. Tout Membre n'ayant pas coché cette case ne pourra pas bénéficier des remises en cours, des dotations matérielles, financières et événementielles mises en place de façon ponctuelle. Il bénéficiera uniquement des offres commerciales permanentes telles que précisées dans l'article 3.

Les Membres peuvent également accepter, ou non, de s'abonner par email aux communications promotionnelles et commerciales Pirelli afin de recevoir des offres de la part de Pirelli.



L'inscription sera validée à la réception d'un email automatique reprenant les informations d'inscription. Un numéro de membre sera attribué par email à l'Equipe.

3. OFFRES COMMERCIALES PERMANENTES

Pour bénéficier des offres commerciales permanentes chaque Membre devra acheter exclusivement des Pneumatiques chez IVALTO et communiquer obligatoirement son numéro de membre lors de chaque commande.

a. L'offre 5 = 6

Chaque Membre bénéficiera de l'offre 5 = 6 (du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021) ; pour chaque lot de 5 (cinq) Pneumatiques achetés, le Membre se verra offrir un sixième Pneumatique de la même référence. Il est à noter que le 6^{ème} Pneumatique offert est comptabilisé dans le comptage des points (Cf. Article 3b ci-dessous).

b. L'offre 1 Pneumatique acheté = 1 point ; 12 points = 1 Pneumatique offert

Pour l'achat d'un Pneumatique chez IVALTO, le Membre obtiendra un (1) point sur son numéro de membre « Pirelli Rallye Club ». Au bout de 12 (douze) points, le Membre obtiendra un Pneumatique gratuit correspondant à la référence Pneumatique qu'il a remplie précédemment dans le formulaire d'inscription du « Pirelli Rallye Club ».

Ces points sont rattachés uniquement au numéro de membre et ils ne sont en aucun cas transférables.

Il est précisé que les points n'ont pas d'effet rétroactif. En effet, seuls les Pneumatiques achetés à IVALTO sur présentation d'un numéro de membre seront comptabilisés dans le cumul des points. En cas d'achats antérieurs sans numéro de membre, ces Pneumatiques ne seront pas comptabilisés.

C'est le numéro de membre qui fait foi dans la comptabilisation des points. Tout Pneumatique acheté sans avoir indiqué lors de la commande, le numéro de membre à IVALTO ne pourra être comptabilisé. Ainsi, le Membre n'obtiendra aucun point pour l'achat de ces Pneumatiques.

4. JUSTIFICATIFS

IVALTO devra fournir au Membre une facture avec le numéro de Membre visible qui servira de preuve d'achat du Pneumatique.

Il appartient au Membre de réclamer cette facture lors de l'achat et de vérifier que son numéro de membre apparaisse bien sur la facture.

Le Membre devra conserver un original de chaque facture qu'il devra présenter sur demande de Pirelli afin de bénéficier des offres commerciales permanentes.

5. DUREE DE VALIDITE DES POINTS

Tous les points disponibles et acquis pendant l'année 2021 seront valables et acceptés par Pirelli jusqu'au 31 décembre 2021. Les points non utilisés à cette date seront perdus.

6. WELCOME PACK

A l'issue de chaque inscription sur la plateforme du « Pirelli Rallye Club », l'Equipe se verra remettre un « Welcome Pack » composé de :

- 2 casquettes Pirelli personnalisées ;
- 2 bonnets Pirelli ;
- 4 stickers Pirelli 28x8 cm à apposer sur les pare-chocs du véhicule du Membre.



7. OFFRES COMMERCIALES & PROMOTIONNELLES LIEES AU PIRELLI RALLYE CLUB

Pirelli se réserve le droit de mettre en place des offres commerciales et des opérations promotionnelles de façon ponctuelle. Les modalités de ces offres commerciales ponctuelles et opérations promotionnelles ponctuelles, ainsi que les éventuelles dotations s'y rattachant, seront définies ultérieurement par mail et seront consultables depuis la plateforme du « Pirelli Rallye Club ». Pour bénéficier de ces offres, il faudra accepter de recevoir « les offres promotionnelles et commerciales liées au Pirelli Rallye Club » en cochant la case prévue à cet effet (Cf. Article 2).

8. DECISIONS DES ORGANISATEURS

Pirelli se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, les présentes modalités et à prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation des présentes modalités. Pirelli pourra en informer les Membres par tout moyen de son choix. Pirelli se réservera en particulier le droit, s'il y a lieu, d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie des points, s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au « Pirelli Rallye Club ».

La fraude entraîne l'exclusion de l'Équipage du « Pirelli Rallye Club » et empêche toute inscription ultérieure.

Pirelli se réserve également le droit d'exclure tout Membre qui tiendrait des propos dénigrant à l'encontre de sa marque et de ses produits.

La responsabilité de Pirelli ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Membres ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

9. DONNEES PERSONNELLES

Il est rappelé que pour participer au « Pirelli Rallye Club », les Membres doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (Civilité, Nom, Prénom, Date de naissance, Adresse postale, Adresse email, Numéro de téléphone). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, et à la gestion du « Pirelli Rallye Club ». Ces informations sont destinées à Pirelli, responsable de leur traitement, pour la gestion du « Pirelli Rallye Club », et seront transmises à IVALTO afin d'assurer la vente des Pneumatiques et la prise en compte des points.

Dans le cas où le Membre aura donné son consentement spécifique, Pirelli pourra l'intégrer dans sa liste de communication des offres promotionnelles et commerciales liées au « Pirelli Rallye Club » et/ou dans sa liste de communication promotionnelle et commerciales Pirelli.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la Loi du 6 août 2004, dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des données personnelles la concernant auprès Pirelli. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Pneus Pirelli SAS – Service Compétition Auto - Immeuble Rameau, Paris Nord 2, 22 avenue des Nations BP 43021 Villepinte 95911 Roissy Charles de Gaulle Cedex ou par email à l'adresse suivante : privacy.dept.fr@pirelli.com.